

LE VIN DE PAILLE DE CORRÈZE

Vin liquoreux blanc ou rouge que l'on déguste généralement à l'apéritif. Ce vin est obtenu à partir de cépages rouges (cabernet franc ou sauvignon) ou de cépages blancs (chardonnay et sauvignon blanc). La récolte des meilleures grappes se fait à la main mi-septembre, celles-ci sont déposées sur des claies ou de la paille avant d'être mises à sécher dans des locaux aérés pendant 2 mois. Lors du passerillage, le raisin perd son eau et se concentre en sucre et en arôme. A l'approche de Noël, vient le pressurage, les raisins sont pressés puis le vin de paille est élevé pendant 2 ans minimum avant la mise en bouteille. Il faut 7kg de raisins environ pour 1l de vin de paille. C'est un vin de couleur ambrée, naturellement doux, sans lourdeur, équilibré en bouche, agréable au nez, il est aussi appelé Miel des Muses. Rapprochez vous des producteurs locaux pour une dégustation.



Embarquez vos randonnées en téléchargeant l'appli **Vallée de la Dordogne - Tour** sur iPhone, l'iPad et l'iPod touch

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !!!

N'hésitez pas à laisser votre avis sur notre site internet sur la fiche de randonnée concernée. Si vous avez un souci sur le parcours merci de nous donner les indications précises pour intervenir.

CONSEILS POUR RANDONNER :

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritres et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

VALLEE DE LA DORDOGNE - OFFICE DE TOURISME classé catégorie 1

13 avenue François de Maynard, 46400 Saint-Céré - Tél : +33 5 65 33 22 00
info@vallee-dordogne.com - www.vallee-dordogne.com

RANDONNÉE LE VIN PAILLÉ

QUEYSSAC LES VIGNES, VALLÉE DE LA DORDOGNE

15 KM



**BALISAGE : PANNEAU FER FORGÉ «LE
VIN PAILLÉ»
NIVEAU : MOYEN**



4h15



1h30 facile



+266m

POURQUOI CETTE RANDO ?

- Panoramas
- Patrimoine bâti
- Vin de paille
- Application gratuite avec table d'orientation virtuelle.

« Depuis la tour carrée de Queyssac-les-Vignes, pays du vin de paille, le regard se perd au loin sur la Vallée de la Dordogne. Du manoir du Battut à la maison de Maldène, des anciennes truffières aux cabanes de vignes.»

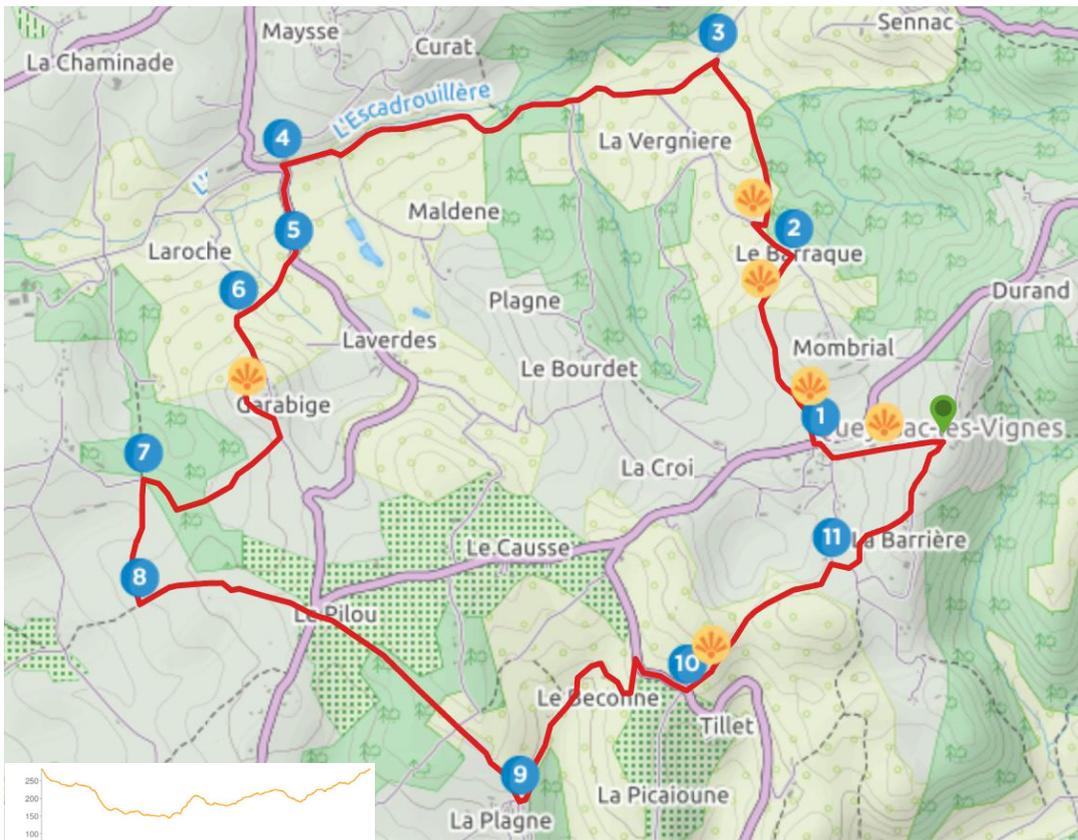


Télécharger l'application gratuite «Midi Corrèzien» pour la table d'orientation.



Vallée de la Dordogne

ROCAMADOUR • PADIRAC • COLLONGES-LA-ROUGE



Vignes



HISTOIRE DE VIGNES...

La vigne est introduite en bas Limousin par les Romains au III^{ème} siècle. Le vin de Paille, en latin le «passum», était utilisé dans des recettes romaines. Puis les Gaulois ont inventé le tonneau pour remplacer les fragiles amphores romaines et ainsi sécuriser son transport. Avec la christianisation, les religieux ont perpétué l'usage de ce vin puis enfin, la noblesse et la bourgeoisie se sont converties au vin comme ressource commerciale. En 1789, le vignoble corrézien comptait 10826 ha, puis 17000 ha en 1875, avant que l'oidium et le phylloxéra fassent disparaître ces antiques cépages.



Cep



DÉPART :

De l'église (parking), prendre vers Queyssac-Bas (*vue sur Turenne, les puy du Tour et Turlau et, au loin, le causse de Martel*). Au carrefour, prendre la route à droite. Aire de pique nique derrière l'église.

1 Au stop, tourner à gauche sur la D12. Après quelques mètres (*croix*), emprunter un chemin à droite jusqu'à la route. *Vue sur le puy Turlau*.

2 Suivre la route à gauche sur 150m (*vue sur Turenne*) puis prendre le chemin à droite.

3 Tourner à gauche et suivre la route sur 2km environ.

4 Prendre la route à gauche vers Laverdes.

5 S'engager sur le chemin à droite et rejoindre la route.

6 La longer à gauche puis au village de Garabige, prendre une petite route à droite, traverser le village (*vue sur Queyssac, la Vallée de la Dordogne et Turenne*). Aller jusqu'à la *croix*. Suivre la

route à droite sur 75m environ puis le chemin à droite sur 500m.

7 A la croisée de deux chemins, virer à gauche.

8 Au croisement, suivre à gauche un chemin perpendiculaire. Traverser la D119 et emprunter en face un chemin allant à Plagne (*ancienne truffière et cabane de vigne*).

9 Suivre la route à gauche jusqu'à la *croix de Tillet*.

10 Prendre à gauche un chemin montant.

11 A la *croix du Sauveur*, suivre la route à droite sur 100m et puis emprunter un chemin à gauche jusqu'à la route. Tourner à gauche pour rejoindre le départ.



UN VIN AOC

Le vin de Paille de Corrèze ne peut être produit que dans une très petite zone viticole autour de Queyssac-les-Vignes, sur les coteaux de la Vallée de la Dordogne. Il fait partie de l'AOC Corrèze, mention Vin de Paille. Son élaboration doit respecter un cahier des charges bien précis (vendanges à la main, séchage, pressurage, fermentation) afin d'obtenir son appellation «Vin de Paille» validée par une commission d'agrément.